

#### **Investisseurs institutionnels européens – stabilisation en 2009, prêts pour une reprise en 2010**

*Selon l'enquête EIAMS, les investisseurs institutionnels considèrent de nouveau que les hedge funds et le capital-investissement peuvent contribuer à leurs performances*

*Invesco publie les résultats de la 10<sup>ème</sup> enquête européenne sur la gestion des réserves des investisseurs institutionnels, conduite en collaboration avec Investment & Pensions Europe (IPE) entre février et avril 2010. Elle a bénéficié du soutien renouvelé de l'AFG et de NYSE Euronext. Cette enquête vise à mieux appréhender les attentes et les comportements des investisseurs institutionnels européens. L'enquête EIAMS 2010 repose sur l'analyse de réponses de 121 investisseurs, majoritairement des fonds de pension, issus de 25 pays (France, Allemagne, Benelux, Grande-Bretagne, Irlande, Suisse, pays scandinaves...) représentant près de 333 milliards d'euros.*



#### **Les grands enseignements : une recherche de rendements plus élevés et des arbitrages en faveur des actifs alternatifs**

Relevant la tête suite à la crise économique et financière mondiale, les investisseurs institutionnels ont recherché en 2009 des classes d'actifs offrant des rendements plus élevés, tout en s'efforçant de maîtriser les risques : telle est la principale conclusion de l'enquête EIAMS (*European Institutional Asset Management Survey*). Cette enquête, qui s'adresse aux fonds de pension, aux sociétés d'assurance et aux autres investisseurs institutionnels européens, témoigne également d'une amélioration globale de la confiance des investisseurs par rapport à l'année précédente, une tendance qui s'est révélée relativement favorable à toutes les classes d'actifs dont le couple rendement/risque est plus élevé.

*« Les résultats de l'enquête 2010 illustrent probablement le mouvement actuel de reprise économique ainsi qu'un phénomène de « retour à la moyenne » dans l'approche des investisseurs. Ces derniers ont, entre autres, réajusté leurs portefeuilles en réduisant la part des liquidités, davantage externalisé leur gestion et démontré une appétence croissante aux classes d'actifs alternatives »* précise Yves Van Langenhove, Directeur Commercial Institutionnel, Invesco CE. *« On constate une sorte de retour au marché ».*

#### **Contact presse**

Corinne Pinçon  
Directrice des relations extérieures  
Europe de l'Ouest  
Invesco Asset Management  
Tél : 33 1 56 62 43 35  
[corinne\\_pincon@par.invesco.com](mailto:corinne_pincon@par.invesco.com)

Dominique Pignot  
Directrice de la communication et de  
la formation  
AFG  
Tél. : + 33 1 44 94 94 17 / 26

Cette quête de performances plus élevées par les investisseurs s'est traduite par des arbitrages progressifs, en particulier des produits de trésorerie vers les investissements alternatifs. Les fonds de pension avaient commencé à réduire la part des liquidités en 2009, en investissant dans des actifs plus risqués et en diversifiant leur portefeuille via les investissements alternatifs comme les hedge funds, le capital-investissement et l'immobilier. L'enquête EIAMS 2010 montre que ce processus de diversification devrait se poursuivre comme semblent en témoigner les positions croissantes prises dans l'immobilier, le *private equity*, les hedge funds et les matières premières. L'intérêt pour les fonds indiciels cotés a également augmenté en 2009, un tiers des investisseurs interrogés déclarant avoir eu recours aux ETF.



---

#### Concernant Invesco

Invesco est l'un des premiers gestionnaires de capitaux indépendants dans le monde. Opérant dans 20 pays, Invesco Ltd propose une large gamme de stratégies et de véhicules d'investissement à ses clients à travers le monde. Coté à la bourse de New York, Invesco Ltd gère 580,8 milliards de dollars US d'actifs au 31/03/2010 pour le compte d'investisseurs institutionnels et distributeurs.

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers en France. Ils gèrent 2600 milliards d'euros, dont 1400 sous forme de gestion collective (1<sup>er</sup> rang européen) et le solde sous forme de gestion individualisée sous mandat, notamment assurance-vie.

Contrairement aux particuliers, les investisseurs institutionnels continuent à utiliser les ETF dans le cadre de leur politique d'allocation d'actifs tactique.

#### **Une prépondérance des actifs obligataires et un recul des produits de trésorerie**

Si les obligations restent la classe d'actifs privilégiée dans les portefeuilles des investisseurs institutionnels européens (51 % du total de leur allocation d'actifs), leur prédominance s'est un peu estompée par rapport à l'année précédente (54 %). Après avoir atteint le seuil des 10 % pendant la crise, les produits de trésorerie ont diminué de moitié. L'allocation en actions a globalement augmenté mais reste nettement inférieure à la moyenne historique dans la plupart des pays où l'enquête a été menée. La part des actions au sein des portefeuilles est passée à 29% contre 25% un an plus tôt. « *Cela montre que les investisseurs restent prudents à l'égard des actions dans un contexte de très forte volatilité des marchés* », fait remarquer Carlos Pardo, Directeur des Etudes économiques de l'AFG. « *Compte tenu du niveau de risque encore relativement élevé de certains portefeuilles, il est peu probable que les obligations fassent l'objet de désinvestissements importants pendant encore quelque temps. Cela d'autant plus que des acteurs comme les sociétés d'assurances continuent d'être réticentes à revenir sur les marchés actions en raison notamment des incertitudes relatives à l'application de Solvency II et des nouvelles normes comptables* ». Toutefois, les perturbations qui ont agité les marchés obligataires depuis l'effondrement des marchés à l'automne 2008 ont incité de nombreux investisseurs, en 2009, à investir sur des segments de dette autres que celui des emprunts d'État, notamment les obligations d'entreprises et les obligations des marchés émergents, qui ont offert des rendements intéressants pour un risque modéré.

#### **Le retour de l'attrait des investissements alternatifs et un pic historique en faveur des investissements immobiliers**

Au cours de l'année, les investissements alternatifs comme l'immobilier ont repris des couleurs et représenté 11,7 % des portefeuilles des sondés. « *Alors que la crise économique avait ébranlé la confiance envers cette classe d'actifs, les investisseurs institutionnels européens ont semble-t-il de nouveau séduits par les actifs alternatifs* », estime Yves Van Langenhove. « *Apparemment, les investisseurs institutionnels sont de nouveau convaincus par la corrélation modeste des classes d'actifs alternatives aux classes d'actifs traditionnelles* ». Parmi les investissements alternatifs, l'immobilier a connu un véritablement engouement. Avec 6,6 % du total des actifs des investisseurs, les investissements en immobilier ont atteint un niveau record sur 8 ans. « *Compte tenu de l'évolution de ces dernières années, on peut légitimement dire que l'immobilier est en train de passer du statut d'investissement alternatif à celui de classe d'actifs majeure* », déclare Yves Van Langenhove.

#### **La gestion de la durée de l'actif et du passif, moteur de la construction des portefeuilles**

La durée a joué un rôle important dans les prises de décision pour la construction des portefeuilles des investisseurs institutionnels européens en 2009. En effet, plusieurs facteurs (vieillesse de la population des fonds de pension, fermeture de nombre de régimes de retraite à prestations définies,



## Communiqué de presse

### European Institutional Asset Management Survey (EIAMS) 2010

évaluation au prix du marché exigée par la nouvelle réglementation, niveau des taux d'intérêt historiquement bas et krach des marchés à l'automne 2008) ont conduit à mettre encore plus l'accent sur la capacité des portefeuilles obligataires à satisfaire largement les engagements de retraites futurs. Au total, 79 % des investisseurs déclarent désormais avoir eu recours à une approche de gestion des engagements.

#### **L'utilisation des consultants en recul et le recours aux gérants externes confirmé comme une tendance à long terme**

L'enquête EIAMS met également en lumière une moindre utilisation des consultants (52 % des interrogés en ont sollicité en 2009 soit un niveau inférieur à celui de 2007) dans un contexte poussant à réduire les dépenses. Si le besoin de conseils en investissements demeure le principal motif de recours aux consultants, la plupart des autres types de conseil traditionnels comme l'allocation d'actifs et la sélection de gérants ont décliné. Parallèlement, l'enquête met en avant l'émergence d'une nouvelle catégorie de consultants et de nouveaux domaines impliquant une prestation de conseil. « *L'implemented consulting ou gestion fiduciaire et l'audit en matière d'organisation des sociétés ont été cités pour la première fois par les sondés comme des raisons de recours à un consultant. La véritable question porte plutôt sur la capacité des sociétés offrant des services de conseil traditionnels à s'adapter rapidement à l'évolution de l'environnement* » fait remarquer Yves Van Langenhove.

La tendance à long terme qui semble favoriser le recours aux gérants externes plutôt qu'à des équipes de gestion en interne est réapparue en 2009, après un bref retournement en 2008. L'année précédente, l'enquête avait montré que la part des actifs gérés en externe avait chuté pour la première fois depuis plusieurs années, passant de 69 % à 59 % ; toutefois, en 2009, cette proportion est repassée à 64 %, témoignant probablement du caractère ponctuel du phénomène en 2008 et non d'un renversement de tendance définitif.

*L'enquête EIAMS, soutenue par Invesco depuis son lancement il y a dix ans, est l'un des documents de référence les plus utilisés pour anticiper les tendances de la gestion institutionnelle en Europe. Elle permet de comparer les stratégies d'allocation d'actifs dans toute l'Europe d'une année sur l'autre et de mieux appréhender l'évolution de l'allocation d'actifs au cours des prochaines années. L'enquête s'adresse surtout aux investisseurs de taille petite à moyenne, les fonds de pension représentant la majorité des participants.*

Ce communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition d'investissement, ni une autre forme de conseil aux investisseurs. Ce communiqué de presse est publié en France et Luxembourg par Invesco Asset Management S.A., 18 rue de Londres 75009 Paris. Ce communiqué de presse est publié en Belgique par Invesco Asset Management S.A. Belgian Branch (France), Avenue Louise 326 B31, B-1050 Brussels. Ce communiqué de presse est publié en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Genferstrasse 21, CH-8002 Zürich.

#### **Contact presse**

Corinne Pinçon  
Directrice des relations extérieures  
Europe de l'Ouest  
Invesco Asset Management  
Tél : 33 1 56 62 43 35  
[corinne\\_pincon@par.invesco.com](mailto:corinne_pincon@par.invesco.com)

Dominique Pignot  
Directrice de la communication et  
de la formation  
AFG  
Tél. : + 33 1 44 94 94 17 / 26